



**Municipalité de la Commune
d'Arzier - Le Muids**

**Préavis No 17/2017
Au Conseil communal**

Demande de crédit de CHF 46'000.-- pour le remplacement des
véhicules du service de la déchetterie et des eaux

Délégués municipaux

M. Christian Dugon, Municipal

et

Mme Elvira Rölli, Municipale

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le véhicule du service des eaux après 10 ans de bons et loyaux services rencontre plusieurs problèmes mécaniques qui engendrent des coûts élevés de réparation et ne suffit plus en termes de volume pour effectuer toutes les interventions nécessaires au maintien du réseau communal. Le véhicule des eaux transportant du matériel relativement lourd, le choix d'un véhicule utilitaire quatre roues motrices a semblé évident.

Quant au véhicule du service de la déchetterie, après plus de 12 ans, il rencontre également beaucoup problèmes mécaniques engendrant ainsi des coûts de réparation conséquents. De plus, le volume des déchets à transporter tel que PET, augmentant sensiblement, le choix d'un véhicule utilitaire ordinaire nous est apparu adéquat.

Alternatives étudiées

Après l'identification des besoins auprès des utilisateurs, notre choix s'est porté sur deux véhicules utilitaires, auprès d'un même fournisseur, afin de bénéficier d'un rabais flotte.

Le Renault Kangoo pour le service des eaux et le Nissan Evalia pour le service de la déchetterie.



Descriptif

Basé sur des offres reçues, les coûts estimés sont les suivants :

Libellé	TTC 8%	CHF
Renault Kangoo		25'380.00
./. Rabais flotte	24.00%	-6'091.20
Options		5'238.00
./. Rabais flotte	24.00%	-1'257.10
Accessoires		704.00
./. Reprise		-1'500.00
Préparation		450.00
	Sous-total	
	Renault	22'923.70

Nissan NV200	TTC	19'051.00
./ . Rabais flotte	24.50%	-4'667.50
Options		2'461.95
./ . Remise	10.00%	-246.20
Préparation		450.00
Arrondi		-9.25
Sous-total		
Nissan		17'040.00
Equipement des véhicules		5'000.00
F&P écussons		540.00
Divers et imprévus	Arrondi	496.30
TOTAL		46'000.00
VEHICULES		

Les charges financières s'élèvent à CHF 5'106.-- par an.

Conclusion

Afin de permettre aux services de la déchetterie, des eaux et aux autorités communales de pouvoir continuer à offrir un service de qualité à la population, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ARZIER - LE MUIDS

- Vu le préavis municipal n° 17/2017 relatif à la demande de crédit de CHF 46'000.-- pour le remplacement des véhicules du service de la déchetterie et des eaux;
- Vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- Vu le rapport de la commission des finances
- Oui les conclusions des deux commissions précitées
- Attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

- d'adopter le préavis municipal n° 17/2017 relatif à la demande de crédit de CHF 46'000.-- pour remplacement des véhicules du service de la déchetterie et des eaux.
- de financer ce dernier par la trésorerie.
- d'amortir cet objet sur 10 ans.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 6 novembre 2017, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

La Syndique

 Louise Schweizer

Au nom de la Municipalité



Le Secrétaire

 Quentin Pommaz